



Accident permis probatoire + alcool + blessures sur mineur

Par **aurabel**, le **30/03/2014** à **11:25**

Bonjour,

Je suis complètement perdue.

Mon fils, habituellement très sérieux a trop bu lors d'une soirée entre amis et a oublié tous ses principes de ne pas conduire alcoolisé.

Il a donc pris la voiture avec un passager mineur, a eu un accident très grave. Ils sont miraculés. Seul le garçon mineur a été blessé légèrement (entorse, fracture main) et arrêté 1 semaine.

Nous avons donné le permis (permis probatoire, passé le 15/05/2013) au commissariat. On ne nous a pas encore dit le taux exact d'alcool(il a eu une prise de sang aux urgences) mais on m'a dit q'il était supérieur à au moins 2 fois la normale, donc je suppose 1g/l.

Le passager doit avoir un examen à l'hôpital à l'unité médico-judiciaire la semaine prochaine et doit être auditionné par la police. Si j'ai bien compris, mon fils sera auditionné après.

Que risque t-il exactement ? Que devons-nous faire ? Le fait que son passager soit mineur est-il encore plus pénalisant ? Ils avaient bus tous les 2. Merci par avance...

Par **Tisuisse**, le **30/03/2014** à **15:21**

Bonjour,

Le fait que passager était mineur n'est pas une aggravation du délit. De plus, si ce mineur a entre 17 et 18 ans, ayant aussi bu, le juge en tiendra compte.

Pour la conduite sous alcool, un dossier spécial en post-it lui est consacré.

Par **aurabel**, le **30/03/2014** à **15:24**

Merci Tissuisse, il aura 18 ans en septembre, avait bu autant que mon fils mais n'a pas été contrôlé... Est-ce que ça change quelque chose ?

Merci

Par **Tisuisse**, le **31/03/2014** à **07:44**

NON.